
RÉSUMÉ

1. La croissance économique de l'Inde est restée forte pendant la majeure partie de la période considérée, avec une moyenne de 7,4% jusqu'en 2018-2019. Un certain nombre de réformes ont été mises en œuvre, y compris l'introduction de la taxe sur les marchandises et les services (GST) pour harmoniser la fiscalité indirecte; le Code sur l'insolvabilité et la faillite pour résorber le problème de l'endettement dans le secteur des entreprises; des réformes bancaires pour améliorer la surveillance des banques et des sociétés financières non bancaires; et, plus récemment, la législation visant à améliorer la commercialisation et à réduire la réglementation des produits agricoles. La politique commerciale est restée globalement inchangée au cours de la période considérée.

2. Depuis le premier semestre de 2019, la croissance est plus faible, principalement en raison d'une baisse de la consommation et de l'investissement, en particulier de l'investissement privé, la croissance de la formation brute de capital fixe s'élevant seulement à 1% pendant l'exercice 2019-2020. De récentes réductions du taux de base de l'impôt sur les sociétés, qui est tombé de 36% à 22%, et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, ont été annoncées pour stimuler l'investissement et les dépenses de consommation. Les autorités ont estimé que la croissance du PIB réel s'est élevée à environ 5,1% entre avril et décembre 2019, mais des estimations plus récentes font état d'une croissance plus faible. Le gouvernement a réagi à la pandémie de COVID-19 en annonçant un certain nombre de mesures à court et à long terme ciblant certains secteurs de l'économie, ainsi que les populations pauvres des zones rurales et urbaines. Avec une pression inflationniste plus faible due à la baisse des cours internationaux des produits de base et à l'impact de la pandémie, la politique monétaire a également été accommodante au cours de la période considérée.

3. La forte croissance économique a également entraîné une amélioration des indicateurs socioéconomiques, tels que le revenu par habitant et l'espérance de vie. Des politiques d'inclusion économique ont également été adoptées pour réduire la détresse des populations rurales, entre autres un relèvement des prix de soutien minimaux pour les produits agricoles et le transfert direct de subventions aux agriculteurs. La Loi sur la sécurité alimentaire nationale vise en outre à fournir des produits alimentaires subventionnés à un large pourcentage de la population rurale et urbaine. Cependant, étant donné la nécessité d'améliorer constamment les infrastructures en Inde, les subventions devront être réduites et mieux ciblées afin de libérer des ressources pour l'investissement.

4. Les services sont restés le secteur le plus solide au cours de la période considérée, avec une croissance de plus de 8% entre 2014-2015 et 2018-2019. L'agriculture, qui dépend en grande partie des précipitations, a également enregistré des résultats relativement satisfaisants. Toutefois, la croissance du secteur manufacturier, à l'exception de certaines branches de production, est restée faible. Le chômage est passé d'environ 3,7% en 2015-2016 à 6,1% en 2016-2017 - dernière année pour laquelle des estimations sont disponibles - et il est plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

5. La politique budgétaire de l'Inde est encadrée par la Loi de 2003 sur la responsabilité et la gestion budgétaires, qui exige que le déficit budgétaire soit ramené à 3% du PIB d'ici au 31 mars 2021, et la dette des administrations publiques à 60% du PIB d'ici à 2024-2025. Bien que le déficit budgétaire ait diminué entre 2014-2015 et 2018-2019, il a dépassé l'objectif en 2019-2020, principalement en raison de recettes fiscales plus faibles que prévu. L'introduction de la GST devrait élargir l'assiette fiscale, améliorer le recouvrement des recettes et limiter l'évasion fiscale. Les déficits des gouvernements des États devraient également être comblés par l'augmentation des recettes provenant de la GST, bien qu'il y ait des risques de détérioration, les prévisions budgétaires de près de la moitié des États étant supérieures au seuil fixé à 3% pour 2019-2020.

6. Le déficit du compte courant s'est réduit pendant une grande partie de la période considérée. La balance des services est restée excédentaire, tandis que le déficit du commerce des marchandises s'est réduit, en particulier en 2019-2020, les importations ayant diminué plus rapidement que les exportations. Le déficit du compte courant continue d'être financé par les investissements étrangers directs et les investissements de portefeuille qui ont augmenté pendant la période considérée, bien que les investissements de portefeuille aient été instables. L'UE-28 et les États-Unis restent les principaux marchés d'exportation de l'Inde, tandis que la plupart des importations proviennent de Chine. Les principales exportations et importations restent en grande partie inchangées.

7. L'Inde est un Membre originel de l'OMC et elle accorde le traitement NPF à tous les Membres sauf un. Elle a également ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) le 22 avril 2016. Elle est Partie à l'Accord de l'OMC sur les technologies de l'information (ATI), mais pas à l'ATI élargi. Elle a le statut d'observateur dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP). Pendant la période considérée, l'Inde a présenté un certain nombre de notifications à l'OMC.

8. Il n'y a pas eu de changements majeurs concernant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique commerciale depuis le dernier examen. Les objectifs de la politique commerciale sont énoncés dans la politique de commerce extérieur (FTP), qui est établie tous les cinq ans et révisée de temps à autre. La FTP ambitionne de faire progresser la part de l'Inde dans les exportations mondiales de 2,5% en 2015 à 3,5% en 2020. L'objectif d'exportation doit être atteint grâce à un certain nombre d'incitations, telles que le Programme relatif aux exportations de marchandises depuis l'Inde et le Programme relatif aux exportations de services depuis l'Inde. L'Inde continue également de modifier fréquemment ses politiques et mesures commerciales, par le biais de circulaires et de notifications, afin de répondre aux préoccupations nationales. Elle a continué de libéraliser ses politiques en matière d'IED, autorisant en outre l'IED à concurrence de 100% sans autorisation préalable du gouvernement dans un plus grand nombre de domaines comprenant les activités agricoles; la défense; les services de transport pour la radiodiffusion; les services de télécommunication et de commerce électronique entre entreprises; les activités des intermédiaires d'assurance; et les services portuaires, d'autres services aériens et les services de transport aérien non réguliers.

9. Pendant la période à l'examen, l'Inde a mis en œuvre plusieurs mesures visant à faciliter les échanges, telles que la réduction du nombre de documents requis et l'automatisation du système de dédouanement des importations et des exportations. Parmi les autres initiatives de facilitation des échanges introduites depuis 2015, on peut citer: l'interface électronique, le Portail électronique des douanes indiennes (ICEGATE); l'interface à guichet unique pour la facilitation des échanges (SWIFT); le nouveau programme des opérateurs économiques agréés (OEA); la livraison directe au port et l'entrée directe au port (DPE); et l'utilisation accrue du Système de gestion des risques (SGR).

10. La politique commerciale n'a que peu changé depuis le précédent examen. L'Inde continue de s'appuyer sur des instruments de politique commerciale tels que les droits de douane, les taxes à l'exportation, les prix minimaux à l'importation, les restrictions à l'importation et à l'exportation et les licences. Ces instruments sont utilisés, entre autres, pour gérer les besoins de l'offre et de la demande intérieure, protéger l'économie contre les fortes fluctuations des prix intérieurs et garantir la conservation et la bonne utilisation des ressources naturelles. En conséquence, des changements fréquents sont apportés aux taux de droits et aux autres instruments de politique commerciale, ce qui suscite de l'incertitude pour les négociants.

11. La structure tarifaire de base n'a pas changé depuis 2015. Toutefois, à la suite de l'adoption de la taxe GST en 2017, les droits additionnels et les droits additionnels spéciaux précédemment ajoutés au tarif de base ont été supprimés. L'introduction de la GST a constitué un changement majeur en ce qui concerne les autres droits et impositions visant les importations. Cette taxe, qui a remplacé plusieurs taxes, s'applique aussi bien aux produits nationaux qu'aux produits importés. La taxe sociale de 10%, qui ne s'applique qu'aux importations, reste en place.

12. L'Inde utilise à la fois des taux de droits *ad valorem* et non *ad valorem*; en 2020-2021, 93,9% de l'ensemble des lignes tarifaires sont assujetties à des taux *ad valorem*. On compte 725 lignes tarifaires (6,1% du total) assujetties à des taux non *ad valorem*, dont 4 sont visées par des droits spécifiques et 721 (697 en 2015) sont visées par des droits mixtes (avec une composante *ad valorem* et/ou spécifique). Les droits mixtes continuent de s'appliquer aux textiles et aux vêtements (714 lignes tarifaires) ainsi qu'aux produits en caoutchouc naturel (7 lignes tarifaires).

13. La moyenne simple des droits NPF appliqués est passée de 13% en 2014-2015 à 14,3% en 2020-2021, et à 15,4% si les équivalents *ad valorem* (EAV) sont pris en compte. La hausse de la moyenne des droits reflète les changements intervenus dans la répartition des taux de droits depuis le dernier examen en 2015, avec une diminution du pourcentage des taux moins élevés. En conséquence, alors que les taux de droits sont toujours compris entre zéro et 150% (en tenant compte uniquement des taux *ad valorem*), le pourcentage de lignes tarifaires dont les taux sont compris entre 0% et 10% a diminué, tombant de 79,1% en 2015 à 67,8% en 2020-2021. Cependant, le pourcentage de lignes tarifaires assorties de taux supérieurs à 10% et allant jusqu'à

30% a augmenté, passant de 12,1% (2014-2015) à 21,3% (2019-2020) et à 22,1% en 2020-2021, et le pourcentage de lignes tarifaires assorties de taux supérieurs à 30% est passé de 2,8% (2014-2015) à 4% en 2020-2021. Les taux de droits les plus fréquents sont toujours 10% (31,7% de l'ensemble des lignes tarifaires) et 7,5% (24,4%). Les taux les plus élevés, supérieurs à 60%, visent des produits tels que les boissons alcooliques (150%), devant les animaux et les produits du règne animal; les fruits, les légumes et les plantes; le café et le thé; et certains véhicules automobiles, qui affichent tous des droits de 100%.

14. L'Inde a consolidé 75,3% de son tarif douanier. Elle a consolidé 100% des lignes tarifaires relatives aux produits agricoles, à des taux compris entre 10% et 300%, et 71,7% des droits visant les produits non agricoles, en général à des taux de droits plus faibles, compris entre 0% et 150%. Les taux consolidés les plus élevés visent les graines oléagineuses, les graisses, les huiles et leurs produits.

15. Le traitement tarifaire accordé par l'Inde pour certaines marchandises du secteur des technologies de l'information et de la communication fait actuellement l'objet d'une procédure de règlement des différends à l'OMC.

16. L'Inde applique des contingents tarifaires sur une base NPF pour le lait écrémé et certains types de crème de lait, le maïs, ainsi que certaines huiles. Des contingents tarifaires ont aussi été négociés dans le cadre d'accords préférentiels avec le Népal et Sri Lanka. En général, aucune importation n'est réalisée dans le cadre de contingents tarifaires.

17. L'Inde maintient des prohibitions et des restrictions à l'importation et à l'exportation. Des restrictions sont imposées pour: i) protéger la vie ou la santé des personnes et des animaux et préserver les végétaux; protéger la moralité publique; protéger le patrimoine historique; préserver l'environnement; et faire respecter les droits de propriété intellectuelle (DPI); ii) empêcher l'utilisation de pratiques de nature à induire en erreur et le commerce illégal d'armes et de munitions; et iii) se conformer aux résolutions de l'ONU. En outre, l'Inde continue d'utiliser des entreprises commerciales d'État désignées pour importer certains produits agricoles, des engrais et des produits pétroliers, dans le but déclaré de garantir un revenu équitable aux agriculteurs; de préserver la sécurité alimentaire; de gérer l'achat d'engrais pour les agriculteurs; et de mettre en œuvre le système de soutien interne des prix pour les produits pétroliers. Depuis le dernier examen, certains produits, tels que les oignons et le sucre (soumis à un contingent tarifaire depuis 2019), ont été retirés de la liste des produits exportés par des entreprises commerciales d'État et peuvent actuellement être exportés par tout exportateur admissible.

18. L'Inde continue de recourir activement aux mesures antidumping; elle est actuellement le principal utilisateur de mesures antidumping à l'OMC. En 2015-2019 (en décembre 2019), elle a ouvert 233 enquêtes, soit une forte augmentation depuis la période 2011-2014 (juin), où le nombre d'ouvertures d'enquêtes s'élevait à 82. La plupart des enquêtes ouvertes pendant la période à l'examen concernent des produits originaires de Chine; viennent ensuite les produits originaires de la République de Corée et de l'UE-28. À la fin de 2019, l'Inde avait imposé 254 droits antidumping. Ces mesures visaient principalement les produits des industries chimiques ou des industries connexes (40,6% de l'ensemble des mesures). La durée moyenne des mesures antidumping en vigueur en décembre 2019 était de 5,9 ans; toutefois, 58 mesures, qui s'appliquaient principalement aux importations originaires de Chine (45%), sont en place depuis plus de 10 ans. Au cours de la période 2015-2020 (janvier), l'Inde a ouvert 20 enquêtes en matière de droits compensateurs, et 11 mesures étaient en place. Comme dans le cas des droits antidumping, la plupart des mesures s'appliquaient aux importations originaires de Chine. En outre, l'Inde a activement recours à des mesures de sauvegarde; en juin 2019, elle avait ouvert 46 enquêtes (12% de l'ensemble des enquêtes en matière de sauvegarde ouvertes par les Membres de l'OMC). Une mesure de sauvegarde est en vigueur.

19. Pour soutenir à la fois la production intérieure et les exportations, l'Inde continue d'offrir un certain nombre d'incitations, sous la forme de subventions directes et de programmes de soutien des prix, de concessions ou d'exemptions tarifaires, ou de taux d'intérêt préférentiels. En outre, jusqu'à 40% de l'ensemble des prêts bancaires doivent être affectés aux "secteurs prioritaires", y compris l'agriculture, les petites et moyennes entreprises, l'éducation, le logement, les infrastructures sociales, les énergies renouvelables et les exportations. Des préférences sont également accordées aux entreprises nationales dans le cadre de marchés publics.

20. En général, les programmes maintenus pour promouvoir les exportations s'appliquent à tous les secteurs. Toutefois, certains programmes concernent des secteurs particuliers, comme l'agriculture. La plupart de ces programmes n'ont pas subi de changements substantiels depuis 2015; ils prévoient des incitations fiscales et financières et une aide à la commercialisation. Cependant, en 2015, le Programme d'exportations indiennes (EIS) a été introduit. L'EIS englobe deux programmes: le programme relatif aux exportations de marchandises depuis l'Inde (programme MEIS), qui a remplacé cinq programmes; et le programme relatif aux exportations de services depuis l'Inde (programme SEIS). Le nombre de produits visés par le programme MEIS et le budget alloué à ce dernier ont augmenté pendant la période à l'examen. Il est prévu que le programme MEIS prenne fin le 1^{er} janvier 2021; il sera remplacé par un nouveau programme de remboursement aux exportateurs des taxes, droits et prélèvements qui ne sont pas exonérés ou remboursés dans le cadre d'un autre programme existant.

21. Au cours de la période à l'examen, l'Inde a révisé sa législation sur la normalisation; la Loi de 1986 portant création du Bureau indien de normalisation (BIS) a été remplacée par la Loi de 2016 portant création du BIS. En vertu de cette nouvelle Loi, la normalisation vise les marchandises et a été introduite pour les services, les systèmes et les processus; en outre, plusieurs nouvelles dispositions ont été adoptées, telles que de nouveaux types de systèmes d'évaluation de la conformité. Le BIS est l'organisme national de normalisation de l'Inde, qui élabore les normes dans tous les secteurs, à l'exception de ceux qui sont inscrits dans la Loi de 1937 sur les produits agricoles (calibrage et commercialisation) et la Loi de 1940 sur les médicaments et les produits cosmétiques. Les procédures d'élaboration et de mise en œuvre des normes et des règlements techniques n'ont pas beaucoup changé au cours de la période considérée. Depuis 2015, certains règlements techniques de l'Inde font l'objet de préoccupations commerciales spécifiques au sein du Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC. Certains produits doivent obligatoirement obtenir une certification de produits. Cette certification s'applique à la fois aux marchandises produites en Inde et aux marchandises importées. En ce qui concerne le domaine sanitaire et phytosanitaire, d'après les notifications soumises à l'OMC, les mesures SPS sont conformes aux normes internationales pertinentes ou sont basées sur celles-ci, et elles s'appliquent pour la plupart à tous les Membres. L'Inde a pris une mesure d'urgence qui s'applique à tous ses partenaires commerciaux. Pendant la période à l'examen, les Membres ont fait part de sept préoccupations, dont deux ont été résolues.

22. Les marchés publics restent décentralisés en Inde et ils sont soumis à des règlements multiples, y compris des dispositions sectorielles et des dispositions relatives aux achats publics promulguées par les États. Le Règlement financier général (GFR), qui s'applique à tous les secteurs, constitue le principal texte législatif régissant les marchés publics. Au cours de la période à l'examen, le GFR a été modifié à plusieurs reprises, notamment pour introduire de nouvelles méthodes de passation de marchés et pour imposer la passation électronique des marchés. Au cours de la période 2015-2020, l'Inde a appliqué des réserves et des préférences sectorielles dans les marchés publics, ainsi que d'autres qui s'appliquent spécifiquement aux micro et petites entreprises. En 2017, des préférences additionnelles pour les marchandises produites dans le pays ont été introduites dans le cadre de l'initiative "Make in India". L'Inde conserve le statut d'observateur dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur les marchés publics.

23. La concurrence est régie par la Loi de 2002 sur la concurrence qui, à quelques exceptions près, s'applique à tous les opérateurs et secteurs économiques; il existe également des dispositions sectorielles. Parmi les changements adoptés au cours de la période considérée, on peut citer: l'adoption de dispositions de clémence concernant les ententes; la simplification de la procédure de dépôt d'un rapprochement (fusions); la suspension du délai de notification d'un rapprochement (en 2017); et l'introduction de l'approbation automatique pour les rapprochements qui ne nécessitent pas une évaluation exhaustive (en 2019). L'Inde continue d'appliquer des exceptions à l'obligation de notifier certains rapprochements.

24. L'Inde continue de contrôler les prix, en particulier pour les produits agricoles dans le cadre de divers mécanismes. Les prix de détail d'autres produits, comme les bouteilles de GPL, le gaz naturel, les engrais et les médicaments, sont également contrôlés. Les contrôles des prix sont en place principalement pour soutenir le secteur agricole, assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté.

25. En 2016, l'Inde a publié sa première politique sur les droits de propriété intellectuelle (NIPR). Celle-ci vise à sensibiliser le pays à l'importance de la protection des DPI par la formation et la communication, et elle offre un soutien financier et des incitations fiscales pour encourager la

génération et l'exploitation commerciale de DPI, y compris en accordant aux start-up une réduction des droits de brevet pouvant aller jusqu'à 80%. Des changements ont également été apportés au cadre institutionnel de la propriété intellectuelle. Depuis 2016, tous les DPI, à l'exception de la protection des variétés végétales, relèvent du Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur, qui est devenu l'unique organisme responsable en matière de DPI. La protection des variétés végétales continue d'être administrée par le Département de l'agriculture, de la coopération et de la protection sociale des agriculteurs. Depuis 2015, l'Inde a mis en œuvre diverses mesures visant à faire respecter les DPI, telles que la création de tribunaux de commerce pour accélérer les procédures judiciaires liées aux DPI. Toutefois, depuis 2018, les douanes ne sont plus autorisées à saisir de leur propre initiative les importations portant atteinte à un droit; par conséquent, à l'heure actuelle, une injonction du tribunal est nécessaire pour protéger les droits de brevet contre les contrefaçons à la frontière.

26. L'agriculture représente 16% du PIB mais sa part dans l'emploi total est supérieure à 40%. L'Inde continue de réglementer les importations et les exportations, ainsi que les prix intérieurs, en vue d'atteindre ses objectifs en matière de sécurité alimentaire. Les restrictions à l'importation et à l'exportation, les contingents tarifaires, le commerce d'État et les prix minimaux à l'importation sont utilisés à la frontière. Le gouvernement apporte un soutien, direct et indirect, aux agriculteurs, y compris pour les intrants tels que l'eau, l'électricité, les semences et les engrais; les prix de soutien minimaux; ainsi que la commercialisation et le transport. En vertu de la Loi sur la sécurité alimentaire nationale (Loi NFSA), les céréales vivrières sont fournies à des prix subventionnés aux ménages identifiés par les États comme étant prioritaires; en vertu de cette loi, les produits alimentaires subventionnés doivent être fournis à 75% de la population rurale et à 50% de la population urbaine. Les subventions du gouvernement en faveur des produits alimentaires représentent presque la moitié des subventions explicites, et les subventions aux engrais représentent un autre tiers.

27. Pendant la période à l'examen, diverses réformes ont eu lieu. Dans le cadre de la Politique d'exportation des produits agricoles, les produits agricoles transformés et biologiques ne sont pas soumis à des restrictions à l'exportation, et les importations de produits agricoles utilisés pour ces exportations devaient être libéralisées. Le gouvernement a également augmenté progressivement les versements directs aux agriculteurs, comme c'est le cas dans le cadre du Système de prix de complément des prix, dont bénéficient les producteurs de graines oléagineuses. Dans le cadre de ce système, si les prix tombent en dessous du prix de soutien minimum, la différence entre le prix du marché et le prix de soutien minimum est versée directement aux agriculteurs enregistrés. Des transferts en espèces pour l'achat de produits alimentaires fournis dans le cadre de la Loi NFSA sont également effectués à titre expérimental sur certains territoires de l'Union. En 2020, la Loi sur les produits essentiels a été modifiée afin de garantir que l'offre de certains produits agricoles ne puisse être réglementée que dans des circonstances exceptionnelles. Des efforts ont également été déployés pour améliorer la commercialisation des produits agricoles, notamment par l'introduction d'un Marché agricole électronique national (e-NAM) en 2016, qui a pour but d'unifier les marchés des États. En 2020, d'autres réformes de la commercialisation ont eu lieu pour garantir aux agriculteurs la liberté de se livrer au commerce, à l'intérieur des États ou entre les États, et pour encourager l'agriculture sous contrat entre les agriculteurs et les entreprises agro-industrielles.

28. Au cours de la période à l'examen, les politiques de l'Inde concernant le secteur de l'électricité visaient à garantir l'accès à des services fiables et abordables et à diversifier les sources d'énergie. À cette fin, diverses incitations ont été accordées pour développer le réseau de distribution et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables. De ce fait, la part des sources d'énergie renouvelable (principalement solaire et éolienne) pour produire de l'électricité est passée de 14,6% en 2015 à 23,7% en 2020. Toutefois, le charbon reste la principale source d'énergie utilisée pour la production d'électricité en Inde. Le pays continue d'accorder des subventions croisées en ce qui concerne les tarifs de détail; les tarifs pour les consommateurs vivant en dessous du seuil de pauvreté et les petits ménages sont subventionnés; et l'électricité pour le secteur agricole est gratuite/consommée sans compteur. Les sociétés de distribution, qui sont principalement détenues par les États, ont continué à rencontrer de graves difficultés financières, en raison de la sous-tarifcation de l'électricité, ce qui a donc compromis leur capacité à offrir une offre d'électricité fiable. En 2015, un programme volontaire a été mis en place pour remédier à la mauvaise situation financière des sociétés, les États prenant en charge un pourcentage de leur dette. En raison de la pandémie de COVID-19, les consommateurs ont été autorisés à différer le paiement de leurs factures d'électricité.

29. La part du secteur manufacturier dans le PIB de l'Inde est tombée de 16,3% en 2014-2015 à 15,1% en 2019-2020. On dénombre parmi les secteurs qui jouent un rôle important dans le commerce des marchandises celui des textiles et des vêtements, qui représente 2% du PIB et 11,4% des exportations de marchandise et qui emploie environ 45 millions de personnes; et celui de l'automobile, qui représente environ 7% du PIB et 8,0% des exportations de marchandise. La balance du commerce des produits manufacturés de l'Inde a présenté un déficit pendant la période considérée, la croissance des importations dépassant celle des exportations. L'Inde continue de mettre en œuvre la Politique manufacturière nationale (NMP) qui vise à faire passer la part des industries manufacturières à 25% du PIB d'ici à 2022. Les dispositions de la NMP comprennent des programmes visant à développer les compétences, à faciliter le financement des PME, et à augmenter la demande de produits manufacturés et d'infrastructures dans le cadre de marchés publics. Le programme "Make in India" a été lancé en 2014, dans le but d'attirer des investissements pour atteindre l'objectif de faire passer la part des industries manufacturières à 25% du PIB d'ici à 2022.

30. Les services représentaient environ 54% du PIB de l'Inde en 2018-2019, soit une augmentation par rapport à 2014-2015 où leur part s'élevait à 52% environ. Le secteur contribue à la croissance du PIB de l'Inde à hauteur de presque 70%. Le secteur des services est le principal bénéficiaire de l'IED. Pendant la majeure partie de la période à l'examen, le commerce des services de l'Inde a enregistré un excédent d'environ 3% du PIB.

31. Après la consolidation, le nombre de banques du secteur public (PSB) est tombé à 12 en 2020; cependant, avec environ 70% du total des actifs, elles continuent de dominer le secteur. Les actifs restants sont répartis entre 22 banques privées, 46 banques étrangères, un grand nombre de banques rurales, urbaines et coopératives, et des sociétés financières non bancaires (NBFC). Le secteur continue d'être réglementé par la Banque centrale de l'Inde (RBI), qui utilise un cadre fondé sur les risques. Pendant la période à l'examen, les banques commerciales sont demeurées bien capitalisées, bien que les actifs improductifs soient restés élevés pendant plusieurs années, atteignant plus de 11% des avances brutes en 2018 avant de retomber à 9% en 2020. Les actifs improductifs ont également augmenté dans les NBFC, et la RBI a publié de nouvelles lignes directrices en 2019 pour améliorer leur surveillance. La Loi de 1934 sur la RBI a également été modifiée en 2019, pour traiter des questions de gouvernance. Le financement du Plan Indradhanush du gouvernement, destiné à soutenir les PSB, vise également à faire face aux problèmes de gouvernance.

32. Pour encourager l'inclusion financière, le programme Pradhan Mantri Jan Dhan Yojana (PMJDY) a été lancé en août 2014 pour permettre aux personnes sans compte bancaire d'en ouvrir un pour recevoir directement leur salaire, des aides, des envois de fonds et d'autres paiements. En outre, toutes les banques sont tenues d'accorder 40% de leurs prêts aux secteurs prioritaires; cet objectif a été étendu à toutes les banques étrangères ayant au moins 20 succursales en mars 2018 et à celles ayant moins de 20 succursales en mars 2020. Étant donné que la pandémie de COVID-19 détériore l'environnement économique, plusieurs mesures ont été prises en 2020 pour soulager temporairement les emprunteurs et renforcer l'injection de liquidités afin de soutenir les marchés financiers et d'autres parties prenantes. Ces mesures comprennent un mécanisme de refinancement spécial de 650 milliards d'INR pour la Banque nationale de développement agricole et rural (NABARD), la Banque de développement de la petite industrie (SIDBI), la Banque nationale du logement (NHB) et l'EXIM Bank, destiné à leur permettre de poursuivre leurs activités de financement comme demandé.

33. Il n'y a pas eu de changements notables dans le secteur de l'assurance, qui continue d'être dominé par les entreprises du secteur public, notamment en ce qui concerne l'assurance-vie. Le taux de pénétration des assurances reste faible, et un certain nombre de programmes ont été lancés afin d'offrir une assurance à une plus grande part de la population. Quelques changements ont été apportés à la politique en matière d'IED dans ce secteur. L'IED est automatiquement autorisé à une hauteur maximale de 49% (contre 26%) dans les compagnies d'assurance, et il peut aller jusqu'à 100% dans les services d'intermédiation en assurance. En outre, les réassureurs étrangers peuvent ouvrir des succursales en Inde jusqu'à la limite de l'IED fixée à 49%. En ce qui concerne le secteur bancaire, depuis 2015, les fournisseurs d'assurance sont tenus de souscrire un certain montant de leurs assurances dans des secteurs spécifiques.

34. Le marché des télécommunications reste très concentré. Les entreprises d'État (Bharat Sanchar Nigam Ltd. (BSNL) et Mahanagar Telephone Nigam Ltd. (MTNL)) restent les

principaux fournisseurs de services de télécommunication sur lignes fixes et, même si un nouveau fournisseur privé est entré sur le marché des télécommunications mobiles en 2016, la fusion de deux opérateurs privés a été approuvée en 2017 pour créer la plus grande entreprise de télécommunications de l'Inde. Les tarifs sont réglementés pour les services sur lignes fixes dans les zones rurales et pour les services d'itinérance nationale. Au cours de la période 2015-2020, pour augmenter la télédensité, l'Inde a adopté diverses mesures réglementaires dans le secteur, afin d'étendre le réseau de télécommunication mobile sur l'ensemble de son territoire, telles que l'assouplissement des procédures d'obtention de droits de passage, la possibilité pour les entreprises de partager leurs infrastructures actives, et l'introduction de nouvelles dispositions pour améliorer l'interconnexion. En 2018, l'Inde a approuvé des règles en matière de neutralité du réseau. Plusieurs projets de connectivité sont également en place, dont le plus grand projet de connectivité à large bande en milieu rural en Inde. Des initiatives visant à renforcer les capacités numériques ont également été introduites, comme l'initiative Digital India 2015 visant à introduire la plate-forme numérique du gouvernement. Lors du confinement dû à la COVID-19, les services de télécommunications ont été inclus dans la liste des services essentiels qui devaient rester opérationnels. En conséquence, des mesures techniques et commerciales ont été prises par les opérateurs pour assurer une connectivité sans rupture des réseaux et des services ininterrompus malgré une augmentation massive de l'utilisation des services mobiles. Par exemple, la durée de validité des cartes prépayées a été prolongée, et la vitesse de téléchargement et la qualité de la connexion à Internet ont été réduites afin d'éviter l'encombrement du réseau.

35. Depuis 2015, les services de transport aérien se sont davantage ouverts à l'IED, mais le cabotage est toujours réservé aux transporteurs aériens nationaux. Pendant la période à l'examen, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour améliorer la connectivité aérienne et assouplir certaines conditions imposées aux transporteurs aériens indiens concernant l'exploitation de liaisons internationales. Des mesures ont également été mises en place pour promouvoir l'entretien, la réparation et la révision des aéronefs en Inde. En ce qui concerne le transport maritime, au cours de la période 2015-2018, l'Inde a assoupli le cabotage pour les navires spécialisés, les conteneurs et certains produits de base, de sorte à favoriser le passage du transport routier/ferroviaire au cabotage. Des mesures d'incitation ont été introduites pour promouvoir la construction navale en Inde. Depuis 2016, les infrastructures portuaires ont été élargies et modernisées en vue de faciliter les échanges. À la suite de l'épidémie de COVID-19, les principaux ports ont reporté le paiement de diverses taxes portuaires et offert gratuitement des capacités de stockage pour aider les opérateurs. Les opérateurs portuaires privés ont également bénéficié d'un report du paiement des droits et des redevances.

36. Au cours de la période 2015-2020, les initiatives visant à développer davantage le tourisme comprenaient la diversification des produits et des marchés liés au tourisme, l'amélioration des dispositifs (par exemple les visas électroniques) et une meilleure connectivité aérienne. Les étrangers peuvent fournir tout type de services relatifs au tourisme en Inde, à l'exception des services de guides touristiques. Un soutien financier est accordé par le gouvernement central pour le développement des infrastructures et des produits liés au tourisme, ainsi que pour la commercialisation.